

12 MAI 2015



Département du Pas-de-Calais

SYMVAHEM
Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	10

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du lundi 11 mai 2015

L'an deux mille quinze, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 5 mai 2015, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie de Audrehem sous la Présidence de Monsieur José BOUFFART.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA), Jacques André DELACRE (CCRA), Benoît VANDENBAVIÈRE (CCRA), Julien RENAULT (CCRA) remplacé par Jean PECQUEUX, José BOUFFART (CCPL), Brigitte HAVART (CCTP), Franck DELABASSERUE (CCTP) remplacé par Marie Andrée ROHART, Jean-Claude HIRAUT (CASO), Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

Titulaires excusés : Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL).

Suppléants excusés : M. Rachid BEN AMOR (CASO).

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

06/2015

**ACQUISITION DE MATERIEL SPECIFIQUE DE PROTECTION DES HABITATIONS
SUR LA VALLE DE LA HEM - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU
MINISTERE DE L'INTERIEUR**

Le SYMVAHEM a pour projet d'acquérir du matériel spécifique afin de le mettre à disposition des habitants les plus impactés par les phénomènes d'inondations.

Un inventaire, en lien direct avec les élus locaux et les habitants concernés, a permis d'identifier les maisons visées et les caractéristiques des ouvertures pouvant être protégées.

Il est à noter que les quatre intercommunalités composant le SYMVAHEM sont concernées par ce projet qui s'étend sur au moins 6 communes et vise au moins 55 habitations.

Considérant que le projet est en phase pré-opérationnelle,
Etant entendu que les élus des communes et les habitants seront partie prenante dans la réussite du projet, leur participation étant actée par une convention à intervenir,
Considérant le plan de financement de l'opération joint en annexe de la présente délibération, et après avoir entendu l'exposé du Président sur les enjeux et le déroulé du projet,

le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'adopter le plan de financement joint,
- d'autoriser le Président à faire les demandes de subvention se rapportant au projet,
- d'autoriser le Président à signer tout document en rapport avec la bonne exécution de ses demandes de subvention.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Président.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "José Bouffart", written over the stamp.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le

Le Président, José BOUFFART

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

12 MAI 2015

PLAN DE FINANCEMENT
RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS SPECIFIQUES
SUR LES COMMUNES DE LA VALLEE DE LA HEM
IMPACTEES PAR LES PHENOMENES D'INONDATION

RECETTES	DEPENSES (TTC)	
Conseil Départemental dans le cadre des contrats territoriaux de développement durable signés avec chaque EPCI	Acquisition et mise à disposition de matériels spécifiques anti-inondation	
38103 (25%)	152 414 (100%)	
Fonds ministériels		
30 483 (20%)		
Autofinancement syndicat Via les participations financières de ses membres (EPCI)		
83 828 (55%)		
TOTAL	152 414	

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le
12 MAI 2015



Département du Pas-de-Calais

SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	10

Extrait du Registre des Délibérations *Séance du lundi 11 mai 2015*

L'an deux mille quinze, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 5 mai 2015, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie de Audrehem sous la Présidence de Monsieur José BOUFFART.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA), Jacques André DELACRE (CCRA), Benoît VANDENBAVIERE (CCRA), Julien RENAULT (CCRA) remplacé par Jean PECQUEUX, José BOUFFART (CCPL), Brigitte HAVART (CCTP), Franck DELABASSERUE (CCTP) remplacé par Marie Andrée ROHART, Jean-Claude HIRAUT (CASO), Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

Titulaires excusés : Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL).

Suppléants excusés : M. Rachid BEN AMOR (CASO).

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

07/2015 PERSONNEL - RECRUTEMENT EN CUMUL D'ACTIVITES A TITRE ACCESSOIRE - SECRETARIAT

Il est convenu que le secrétariat du SYMVAHEM soit confié à un agent de la commune d'Audrehem, par souci de bonne organisation.

Cette mission de secrétariat au sein du SYMVAHEM comprend les tâches suivantes : réception et envoi du courrier, mise en forme de courriers, comptabilité.

Afin de permettre à M. le Président de pouvoir désigner par arrêté le ou les personnes pouvant occuper ce poste, le conseil syndical décide donc à l'unanimité de :

- autoriser le Président à procéder au recrutement le ou les personnes compétentes, en tant que secrétaire du syndicat, en cumul d'activité à titre accessoire pour une mission d'intérêt général exercée auprès d'une personne publique, conformément au décret 2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires,
- fixer la durée d'intervention de l'intéressée à 4 heures par semaine, soit 4/35ème de sa rémunération indiciaire uniquement,
- fixer l'entrée en vigueur de ces dispositions au 29 mai 2015.

Cette délibération vient en remplacement de la précédente prise le 18 juin 2014 en reprenant les mêmes caractéristiques mais sans nommer cette fois les agents intéressés.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour Copie Conforme,
Le Président, José BOUFFART*

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 25 mai 2015

Le Président, José BOUFFART



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le
29 MAI 2015



Département du Pas-de-Calais

SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	10

Extrait du Registre des Délibérations Séance du lundi 11 mai 2015

L'an deux mille quinze, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 5 mai 2015, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie de Audrehem sous la Présidence de Monsieur José BOUFFART.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA), Jacques André DELACRE (CCRA), Benoît VANDENBAVIÈRE (CCRA), Julien RENAULT (CCRA) remplacé par Jean PECQUEUX, José BOUFFART (CCPL), Brigitte HAVART (CCTP), Franck DELABASSERUE (CCTP) remplacé par Marie Andrée ROHART, Jean-Claude HIRAUT (CASO), Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

Titulaires excusés : Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL).

Suppléants excusés : M. Rachid BEN AMOR (CASO).

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

29 MAI 2015

08/2015 DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET

L'amortissement de 2768.74€ concernant l'étude hydraulique douce- terminée- d'un montant total de 13843.70€ sur 5 ans a lieu d'être modifié comme suit :

Chapitre	Libellé	Section	Proposé
021	Virement de la section de fonctionnement	Investissement	- 2768.74€
023	Virement section investissement	Fonctionnement	- 2768.74€
2031/041	Frais d'études	Investissement	2768.74€
2145/041	Construction sur sol d'autrui	Investissement	2768.74€
28031/040	Amortissement frais d'études	Investissement	2768.74€
6811/042	Dot amortissement incorporel	Fonctionnement	2768.74€

Total Proposé Dépenses - 2768.74 €

Recettes - 2768.74 €

Le Conseil Syndical accepte à l'unanimité cette modification de budget.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Président.

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture

le 25/05/2015

Le Président José BOUFFART





Département du Pas-de-Calais

SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	10

Extrait du Registre des Délibérations Séance du lundi 11 mai 2015

L'an deux mille quinze, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 5 mai 2015, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie de Audrehem sous la Présidence de Monsieur José BOUFFART.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA), Jacques André DELACRE (CCRA), Benoît VANDENBAVIERE (CCRA), Julien RENAULT (CCRA) remplacé par Jean PECQUEUX, José BOUFFART (CCPL), Brigitte HAVART (CCTP), Franck DELABASSERUE (CCTP) remplacé par Marie Andrée ROHART, Jean-Claude HIRAUT (CASO), Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

Titulaires excusés : Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL)

Suppléants excusés : M. Rachid BEN AMOR (CASO).

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

RECEVU EN PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
29 MAI 2015

09/2015 DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET

Les dépenses imprévues en investissement ont été surévaluées. En effet, celles-ci s'élèvent à 217 135,72 euros en raison de l'importance du montant du prêt relais dans la partie recettes. Or, le montant des dépenses imprévues ne peut dépasser 7,5% des crédits correspondant aux dépenses réelles prévisionnelles de la section qui s'élèvent à 1 338 238,37 euros.

Ainsi, il est proposé de baisser le montant du prêt relais de 130 000 euros au chapitre 1641 et de baisser en conséquence le montant des dépenses imprévues afin de régulariser la situation budgétaire.

BUDGET GENERAL

Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
020	Dépenses imprévues	-130 000	
1641	Prêt relais		-130 000

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Syndical décide d'adopter ces modifications.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour Copie Conforme,
Le Président

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Prefecture
le 25 Mai 2015

Le Président, José BOUFFART





SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	10

Extrait du Registre des Délibérations *Séance du lundi 11 mai 2015*

L'an deux mille quinze, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 5 mai 2015, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie de Audrehem sous la Présidence de Monsieur José BOUFFART.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA), Jacques André DELACRE (CCRA), Benoît VANDENBAVIERE (CCRA), Julien RENAULT (CCRA) remplacé par Jean PECQUEUX, José BOUFFART (CCPL), Brigitte HAVART (CCTP), Franck DELABASSERUE (CCTP) remplacé par Marie Andrée ROHART, Jean-Claude HIRAUT (CASO), Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

Titulaires excusés : Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL).

Suppléants excusés : M. Rachid BEN AMOR (CASO).

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

10/2015 VERSEMENT D'UNE INDEMNITE COMPENSATRICE DE CONGES PAYES A MADAME ISABELLE ROZE, SECRETAIRE DU SYMVAHEM

Le Président expose au comité syndical qu'en raison de la charge de travail administratif, Madame Rozé, secrétaire du SYMVAHEM n'a pu prendre ses congés payés, et qu'il est donc nécessaire de lui payer à la fin de son contrat qui couvre la période du 01 janvier au 31 mai 2015.

En effet, lorsqu'il arrive au terme de son contrat de travail, que celui-ci soit à durée déterminée ou indéterminée, un salarié bénéficie d'une indemnité compensatrice de congés payés sur les droits acquis et non pris. L'employeur est tenu de payer les congés payés qui n'ont pas été liquidés au moment de la cessation du contrat de travail.

Le comité syndical accepte à l'unanimité le versement à Madame Isabelle ROZE, secrétaire du SYMVAHEM sur la période sus-mentionnée, d'une indemnité compensatrice calculée selon la règle du dixième, soit un montant de 85.99 euros brut.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

Pour Copie Conforme,

29 MAI 2015

Le Président.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 25 mai 2015

Le Président, José BOUFFART

